

Centre logistique de Milton : Rapport du troisième trimestre de 2023

Pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023

1.0 Aperçu du projet

Le centre logistique de Milton (le « projet ») a été l'objet d'une évaluation environnementale fédérale qui s'est échelonnée sur plusieurs années et a débouché sur une décision du gouvernement fédéral le 21 janvier 2021, une autorisation du ministère des Pêches et des Océans le 23 juillet 2021 et une décision de l'Office des transports du Canada le 22 novembre 2021. Le projet est assorti de plus de 300 conditions visant à protéger les collectivités et l'environnement, dont l'obligation de produire des rapports trimestriels décrivant la façon dont le CN a géré la rétroaction reçue relativement au projet.

2.0 Résumé des activités de construction

Les travaux de construction du projet ont commencé le 17 janvier 2022 avec les [activités de la phase 1](#), conformément au calendrier de construction 15.2. Les activités de construction se déroulent conformément à l'échéancier.

Au cours du troisième trimestre de 2023, les activités suivantes ont eu lieu : déviation de la voie principale; remplacement de ponceaux; activités préparatoires et continues en vue du raccordement du ruisseau Indian Creek; valorisation des habitats et nouveau canal pour le tributaire A; construction de la route d'accès à l'étang de gestion des eaux de pluie 1; pose de la semelle de l'écopassage; suite de la restauration des zones humides; et construction d'étangs et de monticules de nidification de tortues. Les efforts d'ensemencement d'herbe et de plantation d'arbres pour créer un milieu naturalisé ont progressé.

La route Lower Base Line a été fermée le 4 juillet 2023 pour faciliter la déviation de la voie principale et la construction éventuelle du passage routier sous la voie ferrée. Des avis publics ont été publiés du 16 juin au 10 juillet 2023. Les panneaux de signalisation routière concernant la fermeture et les itinéraires de détournement demeurent en place autour du chantier.

Le 14 septembre 2023, un sac filtrant pour le raccordement en aval de la déviation du ruisseau Indian Creek s'est perforé, ce qui a occasionné un déversement d'eau chargée de sédiments dans une zone de végétation située à plus de 30 mètres du ruisseau. Des mesures ont été prises immédiatement afin de prévenir tout autre déversement dans l'environnement. Des mesures de réparation et d'atténuation ont été mises en place et le plan de communication relatif aux accidents et aux défaillances a été suivi. À la suite de l'incident, un document portant sur les pratiques exemplaires relatives au chantier a été élaboré et un rapport écrit a été soumis à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC). On trouvera de plus amples renseignements sur le déversement ci-dessous (section 2.3 – Incident de déversement) et le rapport soumis à l'AEIC sur cnmilton.ca.



Toutes les activités sont exécutées selon les conditions énoncées dans la [déclaration de décision](#) du gouvernement fédéral.

2.1 Photos du chantier

Les images qui suivent illustrent les divers travaux de construction qui ont eu lieu au cours de la période visée.

2.1.1. Isolement et gestion continue de l'eau au ponceau 2A

En médaillon : Isolement du cours d'eau et panier à poissons en vue de la pose des murs en aile



Figure 1 – 6 juillet et 24 juillet 2023 (médaillon)

2.1.2 Pose de la sous-couche de ballast sur le tracé dévié de la voie principale



Figure 2 – 20 juillet 2023

2.1.3 Inondation causée par plusieurs fortes pluies – Indian Creek
Extrémité aval de la déviation du ruisseau Indian Creek



Figure 3 – 27 juillet 2023

2.1.4 Inondation causée par plusieurs fortes pluies – route d'accès
Route d'accès au chantier inondée et mesures anti-érosion et de rétention des sédiments fonctionnant comme prévu



Figure 4 – 27 juillet 2023

2.1.5 Chantier de déviation du tributaire A autour du ponceau 1

Déviation du tributaire A isolé du chantier

En médaillon : Sauvetage réussi de poissons pendant l'assèchement de la zone de travail inondée

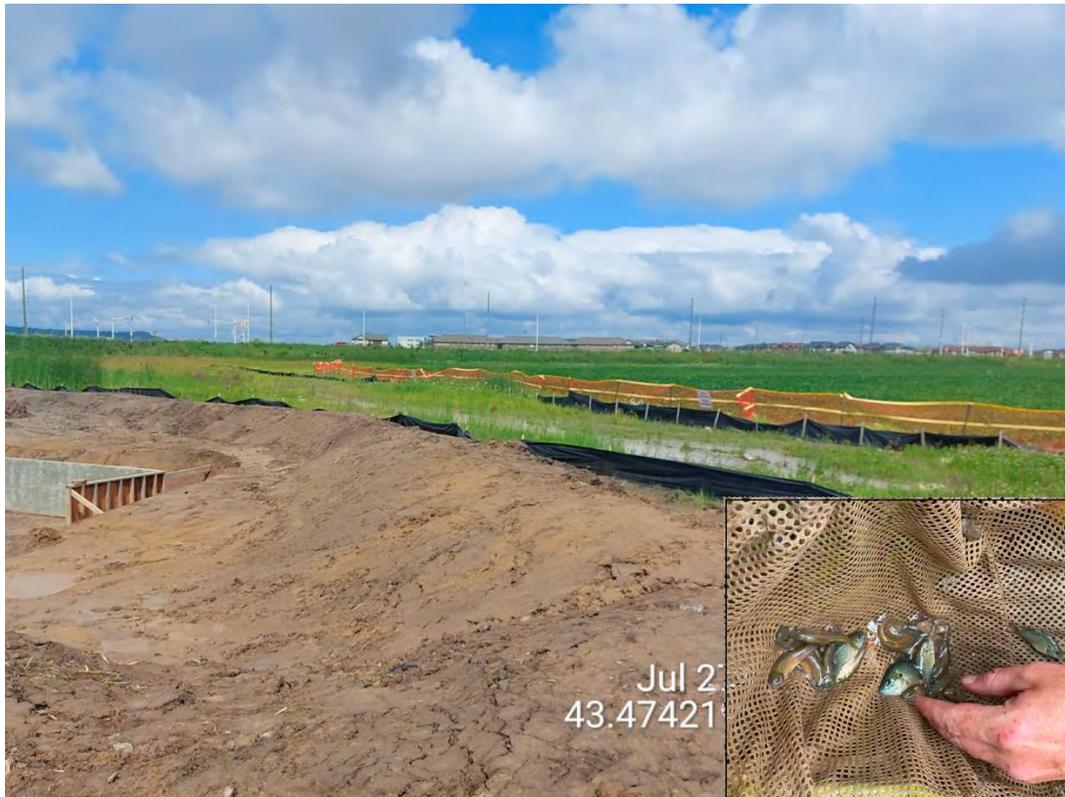


Figure 5 – 27 juillet 2023

2.1.6 Ajout de terre végétale et ensemencement des fossés de la voie principale

La terre et l'ensemencement favoriseront la croissance de la végétation qui stabilisera les fossés



Figure 6 – 10 juillet 2023

2.1.7 Pose de la semelle de l'écopassage (ponceau 1)

Isolement et confinement de la zone de construction avec tranchées, cuves de rétention, pompes et confinement de l'installation de traitement mobile pour gérer l'assèchement du terrain



Figure 7 – 14 août 2023

2.1.8 Pose du ponceau temporaire pour la voie déviée

Nivellement en vue de la construction de la voie et ponceau temporaire au sud de Lower Base Line

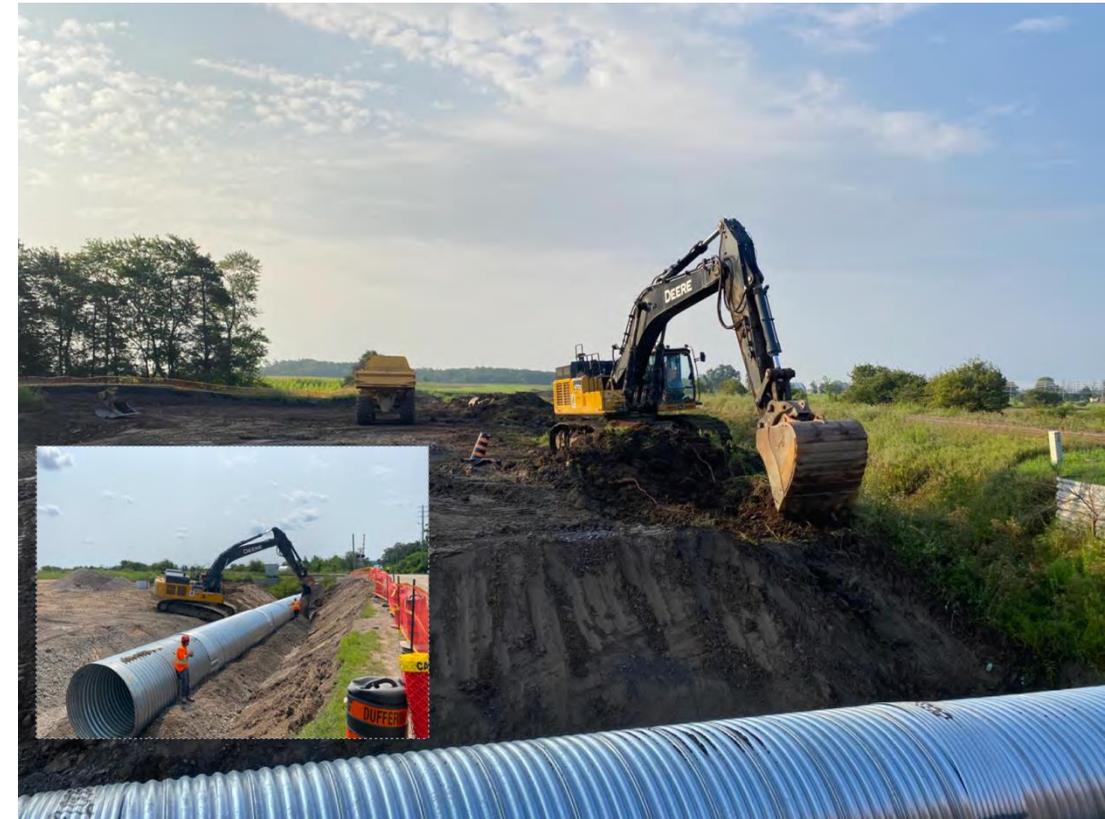


Figure 8 – 3 août 2023

2.1.9 Retour de la faune dans la zone de naturalisation du tributaire A



Figure 9 – 22 août 2023

2.1.10 Naturalisation et stabilisation des berges du ruisseau Indian Creek
Croissance des asclépiades plantées dans les zones naturalisées pour diversifier les champs et créer un habitat favorable au monarque



Figure 10 – 9 août 2023

2.1.11 Aménagement des fossés et ballast de la voie principale déviée à Ash Junction
Partie supérieure du collecteur pluvial de la voie principale



Figure 11 – 19 août 2023

2.1.12 Pose en cours de la voie principale déviée
Déviation à la route d'accès de Sun-Canadian



Figure 12 – 20 septembre 2023

2.1.13 Zone hors circuit de la déviation du ruisseau Indian Creek



Figure 13 – 20 septembre 2023

2.1.14 Préparation en vue du raccordement du ruisseau Indian Creek

Batardeau, pompes, clôture anti-érosion et canal sur appuis en place pour protéger le ruisseau Indian Creek; isolement et assèchement de la zone de travail tout en préservant la qualité et le débit de l'eau



Figure 14 – 20 septembre 2023

2.2 Rencontres avec les organismes de réglementation

Le CN rencontre régulièrement des représentants des organismes de réglementation intéressés, en personne ou virtuellement : Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC), Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Office des transports du Canada et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).

Des rencontres avec les organismes de réglementation ont eu lieu aux dates suivantes :

- 25 juillet 2023
- 12 septembre 2023

S'il n'y a pas de rencontre au chantier, les organismes participants reçoivent une visite virtuelle ou un journal photo du chantier. Aucune infraction n'a été relevée par les organismes de réglementation. Le CN a répondu aux demandes de renseignements de l'AEIC pendant ses visites.

2.3 Incident de déversement

Le 14 septembre 2023, un sac filtrant servant à assécher la zone d'isolement (derrière le batardeau) en vue du raccordement en aval de la déviation du ruisseau Indian Creek s'est perforé, ce qui a occasionné le déversement d'eau chargée de sédiments dans une zone de végétation s'étendant à plus de 30 mètres du ruisseau. Une partie de ce mélange provenant de la partie en amont a atteint le système de retenue secondaire, constitué de ballots de paille, d'une clôture anti-érosion et d'une clôture pour la faune, et a pénétré dans le ruisseau, causant un panache trouble. Le déversement s'est produit sur la propriété du CN.

À la suite de l'incident, des mesures ont été prises immédiatement afin de prévenir tout autre déversement dans l'environnement, dont les suivantes : arrêt immédiat des pompes afin d'empêcher tout écoulement supplémentaire d'eau chargée de sédiments dans l'environnement et mobilisation de la Dufferin Construction Company (DCC) pour réparer le sac filtrant endommagé.

Avant toute réparation, des discussions ont eu lieu sur place entre la DCC, Cambridge Landscaping, Stantec et le CN afin de déterminer les travaux à faire et s'il fallait mettre en place d'autres mesures d'atténuation ou modifier les mesures existantes. À la suite de cette conversation, les mesures qui suivent ont été prises par la DCC le 14 septembre 2023 :

- Enlèvement du sac filtrant existant et de la zone de confinement endommagée, constituée de ballots de paille et d'une clôture anti-érosion.
- Préservation de la clôture pour la faune, qui n'a pas été enlevée pendant les réparations.
- Mise en place d'une double rangée de ballots de paille pour créer un bassin de sédiments destiné à recevoir le sac filtrant.
- Pose d'un tissu filtrant dans le bassin de sédiments.

- Mise en place d'un nouveau sac filtrant, plus long (10 m), pour remplacer le sac endommagé (5 m).
- Remplacement d'une rangée de ballots de paille situés en aval du point d'écoulement du bassin de sédiments.
- Mise en place d'une deuxième clôture anti-érosion au point de déversement.
- Mise en place d'une rangée de ballots de paille entre les deux clôtures anti-érosion.

Des contrôleurs environnementaux ont assisté à la mise en œuvre des mesures ci-dessus et le niveau de turbidité du ruisseau Indian Creek a été contrôlé tout au long de la journée. Le contrôleur environnemental a inspecté la zone avant le redémarrage des pompes, le 15 septembre. La DCC a continué à pomper périodiquement la zone d'isolement pendant la fin de semaine afin de maintenir les niveaux d'eau. Le contrôleur environnemental était également présent au cours de la fin de semaine pour vérifier le fonctionnement de la zone de confinement du sac filtrant pendant le pompage de la zone d'isolement.

Après avoir mis en œuvre les mesures ci-dessus, la DCC a élaboré, à la demande du CN, un document des pratiques exemplaires relatives au chantier concernant l'utilisation et l'entretien des bassins de pompage et des sacs filtrants des eaux de construction.

2.3.1 Effets résiduels et mesures d'atténuation modifiées

Les effets résiduels négatifs sur la qualité de l'eau, les poissons et leur habitat dans le ruisseau Indian Creek devraient être négligeables. Même si de l'eau chargée de sédiments a pénétré dans le ruisseau et en a élevé la turbidité, l'apport a été de courte durée (instantané, non continu) du fait que les pompes ont été arrêtées immédiatement et le niveau de turbidité est revenu à la normale quelques heures après l'incident.

Aucune accumulation de siltite n'a été observée dans le ruisseau Indian Creek. L'eau a retrouvé son aspect normal quelques heures après l'incident. L'incident s'est produit en dehors de la période d'interdiction (du 15 mars au 30 juin), lorsque les poissons sont plus sensibles aux effets d'une mauvaise qualité de l'eau. Aucun poisson mort n'a été vu. On ne prévoit aucune incidence à long terme sur la qualité de l'eau ou sur les poissons et leur habitat. Aucun autre élément environnemental de valeur ne devrait avoir été touché par ce déversement, du fait que celui-ci était isolé et limité au ruisseau Indian Creek.

2.3.2 Communications relatives à l'incident de déversement

Conformément au plan de communication relatif aux accidents et aux défaillances, l'incident a été signalé à diverses parties par téléphone et par courriel. Les entités suivantes ont été avisées : AEIC, Pêches et Océans Canada, Première Nation des Mississaugas de Credit, Six Nations de Grand River, Centre d'intervention en cas de déversement du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario (représentant d'ECCC en Ontario), municipalité régionale de Halton, municipalité de Milton et propriétaires fonciers en aval.

Conformément aux conditions 14.5.4 et 14.5.5 de la déclaration de décision modifiée du 26 juillet 2022, un rapport a été soumis à l'AEIC dans les 30 jours, soit le 13 octobre 2023, et dans les 90 jours, soit le 8 décembre 2023. Les deux rapports ont été publiés sur cnmilton.ca et peuvent être récupérés [ici](#), sous Mises à jour sur la construction.

3.0 Engagement auprès de la collectivité

En 2021, le CN a annoncé la mise sur pied du comité de consultation des collectivités (le « comité ») concernant le centre logistique de Milton dans le contexte de ses communications et de son engagement continu auprès de la collectivité relativement au projet. Le CN a choisi de former le comité dans le cadre du [processus de communication assurant la liaison avec la collectivité](#) prescrit par le gouvernement fédéral (voir les documents du projet). Le comité est dirigé par des cofacilitateurs indépendants et ses membres représentent la collectivité, les milieux de l'environnement, des affaires et de l'éducation postsecondaire ainsi que d'autres intérêts à Milton et dans la région de Halton. Le comité est un forum qui permettra au CN d'obtenir la rétroaction des groupes autochtones et des intervenants locaux avant et pendant la construction et l'exploitation du centre.

3.1 Réunions du comité de consultation des collectivités

Le comité s'est réuni aux dates suivantes :

- 3 août 2023 (visite du chantier suivie d'une réunion en personne)

La réunion en personne a porté sur la revue du programme de sécurité et d'intervention d'urgence et le programme d'intervention d'urgence en matière d'environnement du CN. Les sujets suivants ont notamment été abordés : système de gestion de la sécurité du CN; planification et préparation aux situations d'urgence; réglementation et inspections de Transports Canada; exploitation d'un terminal intermodal, classification des marchandises dangereuses et leur manutention dans les terminaux intermodaux; rôle des agents Marchandises dangereuses du CN; activités de sensibilisation de la collectivité en matière de sécurité; système de commandement des incidents du CN et mise en œuvre; communication avec les autorités locales en temps normal et pendant les incidents; et communication avec les organismes de réglementation relativement aux activités de confinement, d'assainissement et de restauration après un incident.

Les sujets suivants ont été abordés pendant la discussion générale : suite des activités du sous-comité du patrimoine culturel concernant la réutilisation du 5381 Tremaine Road et les occasions de récupération des autres bâtiments; avancement des activités de valorisation des habitats (travaux en vue du raccordement du ruisseau Indian Creek); discussions avec le zoo de Toronto en vue d'une collaboration concernant les chauves-souris et d'autres recherches; fermeture temporaire de Lower Base Line pour la déviation de la voie principale et le passage inférieur (voir la section 3.2); et outils de communication généraux du comité.

3.2 Avis de travaux de nuit

La collectivité locale a été avisée des travaux de nuit devant avoir lieu les 10 et 11 août 2023 par les moyens suivants :

- Publication d'une annonce dans les éditions du 27 juillet, du 3 août et du 10 août 2023 du *Milton Canadian Champion*.
- Publication d'un avis dans la section Mises à jour sur la construction de cnmilton.ca le 26 juillet 2023.
- Distribution à la main d'avis à 25 résidences avoisinantes le 28 juillet 2023.
- Transmission d'un courriel au comité de consultation des collectivités le 27 juillet 2023.

On trouvera l'avis de travaux de nuit à l'**annexe A**.

La diffusion des avis concernant la fermeture de Lower Base Line (voir le [Rapport du deuxième trimestre de 2023](#)) a commencé le 16 juin 2023 et s'est poursuivie jusqu'au 10 juillet 2023.

On trouvera l'avis de fermeture de route à l'**annexe B**.

4.0 Consultation des collectivités autochtones

Le CN continue de rencontrer régulièrement la Première Nation des Mississaugas de Credit par le truchement d'un groupe de travail créé pour communiquer de l'information relativement au projet, fournir aux membres des occasions de participer aux programmes sur le terrain et trouver des débouchés économiques dans le cadre du projet et dans la zone d'activité du CN.

Le CN continue de dialoguer avec les Six Nations de Grand River relativement au projet et de fournir aux membres des occasions de participer aux programmes sur le terrain.

Le CN rencontre régulièrement la Nation huronne-wendat pour faire le point sur le projet et fournir aux membres des occasions de participer aux programmes sur le terrain.

Un représentant de la Nation huronne-wendat siège au comité de consultation des collectivités. La Première Nation des Mississaugas de Credit et les Six Nations de Grand River sont toujours invitées à prendre part au comité de consultation des collectivités, qu'il s'agisse d'en devenir membre permanent, d'assister aux réunions ou de faire des présentations au comité.

5.0 Publications sur le site Web du projet de Milton du CN

Les documents ci-dessous ont été publiés sur le site Web du CN au cours de ce trimestre :

Rapport annuel

- [Rapport du deuxième trimestre de 2023](#)

Mise à jour sur la construction

- [Avis de travaux de nuit \(10 et 11 août 2023\)](#)

6.0 Rétroaction et prise en considération des points de vue

Conformément à la section 2.2.2 du plan de communication assurant la liaison avec la collectivité, les moyens ci-dessous ont été mis à la disposition des parties susceptibles d'être touchées et de la population en général pour se faire entendre auprès du CN :

- a) Ligne de renseignements généraux du CN
- b) Comité de consultation des collectivités
- c) cnmilton.ca
- d) Ligne d'urgence
- e) Centre d'information sur le projet
- f) Engagement auprès des administrations locales
- g) Réseaux sociaux
- h) Protocole de signalement des plaintes relatives au bruit

Il est également possible de fournir une rétroaction par d'autres moyens, notamment en communiquant par courriel directement avec des membres du personnel du CN, des entrepreneurs ou d'autres services internes du CN sur des sujets précis.

Voici un résumé de la rétroaction reçue au troisième trimestre de 2023 (du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023). Ce tableau classe les points de vue exprimés par les parties susceptibles d'être touchées en thèmes clés, en indique la source et explique l'examen effectué par le CN ainsi que les mesures prises. Comme le prescrit la condition 4.9.3, cela comprend les plaintes relatives au bruit reçues et les mesures prises à cet égard au cours du trimestre.

6.1 Prise en considération par le CN de la rétroaction des collectivités et des intervenants

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
<p>1. Lower Base Line</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations concernant l'autorisation du CN de fermer une route. • Préoccupations concernant les clôtures et la signalisation à l'intersection de Lower Base Line et de First Line, qui ont compliqué les choses pour un autobus scolaire qui tentait d'accéder à une résidence sur Lower Base Line. • Intérêt relatif au passage inférieur, notamment à ses dimensions une fois achevé. 	<p>Correspondance directe</p> <p>Comité de consultation des collectivités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a reçu toutes les approbations nécessaires à la suite d'un processus d'évaluation exhaustif du gouvernement fédéral qui s'est échelonné sur plusieurs années et qui a compris la tenue d'une audience publique complète à Milton par une commission d'experts indépendante. La municipalité de Milton, la municipalité régionale de Halton et le public ont pleinement participé à ce processus. Le processus a débouché sur des approbations officielles, qui contiennent plusieurs protections restrictives, dont un grand nombre découle des représentations de la municipalité et de la municipalité régionale. Les travaux autorisés comprennent la fermeture de la route, un élément inévitable de la construction du terminal. Le CN n'avait pas besoin de la permission de la municipalité pour fermer la route, mais a sollicité sa rétroaction technique concernant l'ébauche de plan de fermeture. La municipalité a demandé un changement spécifique au plan de détournement, ce à quoi le CN a acquiescé. • La fermeture de la route est une étape nécessaire pour faciliter la déviation de la voie principale du CN, qui implique la construction d'un passage inférieur entièrement financée par le CN. Dans sa forme finale, cet ouvrage consistera en une route qui passe sous un viaduc ferroviaire. Ce passage inférieur améliorera les circulations et facilitera le passage est-ouest de tous les usagers de Lower Base Line. • Dans le but de faciliter l'accès à Lower Base Line, le personnel du CN a inspecté les lieux et demandé à la Dufferin Construction Company de déplacer les clôtures et la signalisation vers le nord afin de permettre aux véhicules plus imposants d'accéder à Lower Base Line. Le problème a été réglé immédiatement et le personnel du CN a continué à surveiller cette zone; aucune autre difficulté n'a été signalée. • Le niveau de la voie principale déviée sera à 2,5 m au-dessus du niveau actuel de la route Lower Base Line, tandis que le niveau de la route sous le passage inférieur sera à 4,5 m en dessous du niveau actuel de Lower Base Line.

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
<p>2. Impacts et améliorations environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt relatif à la proportion du coût total du projet du CN affectée aux améliorations environnementales. • Intérêt relatif aux plantes indigènes sur le site possédant des propriétés médicinales pour les animaux. • Préoccupations relatives aux impacts du projet sur la santé. 	<p>Comité de consultation des collectivités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un pourcentage approximatif de 15 à 25 % du coût du projet est lié aux aspects environnementaux, comme les améliorations apportées au ruisseau, les contrôles, la plantation de végétaux, l'installation de bornes de recharge et les mesures d'atténuation. Les besoins varient en fonction des différents stades du projet; actuellement, une grande partie des travaux exécutés au chantier porte sur des améliorations environnementales. • Des plantes ayant des propriétés médicinales ont été identifiées par un représentant de l'un des groupes autochtones participants. Une liste de ces plantes et de leurs propriétés sera remise aux membres du comité lorsqu'elle sera disponible. • Plus de 40 mesures d'atténuation ont été mises en place afin de contenir les émissions atmosphériques au chantier et de réduire les effets sur la qualité de l'air et la santé. En outre, le gouvernement du Canada a l'intention de travailler avec le gouvernement de l'Ontario à l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion de la qualité de l'air qui serait « un plan de lutte contre la pollution atmosphérique provenant des principales sources qui sont actuellement présentes dans la région et ses environs » et devrait « encourager des effets bénéfiques importants et durables sur l'environnement et la santé des sept millions d'habitants de la région, qui comprend Milton » (Agence d'évaluation d'impact du Canada, 21 janvier 2021 : <i>Le gouvernement du Canada approuve le projet de pôle logistique de Milton</i> [communiqué de presse] https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/nouvelles/2021/01/le-gouvernement-du-canada-approuve-le-projet-de-pole-logistique-de-milton.html). • Dans son rapport, la commission d'examen a conclu que la qualité de l'air dans la région est déjà affectée par le développement en cours et des activités sans rapport avec le projet.
<p>3. Protocoles de sécurité et gestion des urgences</p>	<p>Comité de consultation des collectivités</p>	<p><i>Dossier de sécurité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Voici des liens menant à des transcriptions de l'audience de 2019 de la commission d'examen concernant le dossier de sécurité du CN :

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt relatif au dossier de sécurité du CN dans la région de Halton et ses environs. • Intérêt relatif à l'identification des marchandises dangereuses et à l'entité chargée de consigner comment les marchandises sont classées. • Intérêt concernant la collaboration entre le CN et les autorités et les premiers intervenants locaux en cas d'incident ou d'urgence. • Intérêt à savoir si la résistance de la municipalité régionale de Halton et de la municipalité de Milton au centre logistique de Milton du CN a nui à la collaboration en ce qui a trait aux exercices de gestion des urgences. • Intérêt relatif à l'étendue de la responsabilité du CN concernant l'assainissement des terres à la suite d'un déversement. 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Intervention 9 : Le CN a répondu lors de la journée du 29 juin 2019 de l'audience. RCEI n° 879 https://ceaa-acee.gc.ca/050/documents/p80100/130632E.pdf (en anglais seulement) *voir 1500 ligne 20 (page 387 du PDF) ○ Intervention 10 : Transports Canada – Historique des incidents mettant en cause des marchandises dangereuses 3 juillet 2019, RCEI n° 917 https://www.ceaa-acee.gc.ca/050/documents/p80100/130758E.pdf (en anglais seulement) ○ Intervention 26 : CN – Renseignements sur 20 marchandises dangereuses 9 juillet 2019, RCEI n° 919 https://www.ceaa-acee.gc.ca/050/documents/p80100/130808E.pdf (en anglais seulement) <p><i>Mouvement de marchandises</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transports Canada dispose d'un accès complet à toutes les installations du CN; tous les conteneurs qui entrent dans un terminal ou en sortent sont accompagnés de documents détaillés; Transports Canada prend l'initiative des inspections, conformément à sa réglementation, et détermine si les normes sont respectées; c'est à l'expéditeur qu'il incombe de bien préparer la documentation; Transports Canada et les agents Marchandises dangereuses du CN peuvent ouvrir n'importe quel conteneur et en examiner le contenu en tout temps; Transports Canada dirige les activités qui ont lieu avec le CN pour déterminer où il y a infraction. <p><i>Gestion des urgences et efforts de restauration</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'incident, le protocole de gestion du CN contient un processus qui consiste à aviser tous les intervenants pertinents; la Police du CN communique avec les services locaux des incendies et de police, qui prennent en charge la gestion de l'incident, notamment la diffusion des ordres d'évacuation; le CN communique avec les municipalités locales et collabore au plan des communications. La Police du CN travaille en collaboration avec les autorités locales dans le cas des activités qui ne relèvent pas du CN, comme les personnes disparues.

SUJET		
Résumé	Source	Prise en considération/mesures prises par le CN
		<ul style="list-style-type: none"> L'équipe d'intervention en matière d'environnement du CN est un élément important de la stratégie du CN en matière de biodiversité; le CN ne se contente pas d'assainir et de restaurer le lieu d'un incident, mais cherche également des occasions de l'améliorer, selon la situation.
<p>4. Engagement auprès des collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> Intérêt à l'égard d'une présentation par le CN de ses efforts en matière de développement durable à l'intention d'un groupe communautaire local. Intérêt relatif aux moyens que le comité peut utiliser pour sensibiliser le public à ses travaux. 	Comité de consultation des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Le CN accueille favorablement l'occasion de s'adresser aux groupes communautaires locaux à propos de ses activités, notamment en matière de développement durable; une date de rencontre en 2024 sera fixée par le groupe communautaire intéressé. Les cofacilitateurs du comité continuent d'examiner les moyens et les outils qui pourraient aider les membres du comité à communiquer avec leurs groupes d'intervenants; le bulletin semestriel est considéré comme un outil utile à cette fin.

Annexe A – Avis de travaux de nuit

Publication d'un avis dans la section Mises à jour sur la construction de cnmilton.ca le 26 juillet 2023 et distribution à la main d'un avis imprimé à 25 résidences voisines le 28 juillet 2023.

Publication d'une annonce dans les éditions du 27 juillet, du 3 août et du 10 août 2023 du *Milton Canadian Champion*.



Milton Logistics Hub

Notice of Night Construction

AUGUST 10–AUGUST 11, 2023

Construction Activity
Construction crews will be installing culverts to ensure consistent and efficient drainage throughout the site during construction. Night work is required to minimize disruption to mainline rail operations.

What to Expect
Anticipated impacts in the vicinity of the project site while work is being performed might include:

- Noise from construction equipment and machinery
- Beeping from backup alarms on construction equipment and vehicles
- Lighting in the work area

Lighting will be positioned away from residential areas to help mitigate light impacts in the vicinity.

Efforts will be made to complete the night construction activity as quickly as possible.

Hours of Night Work
Work will occur between 8:00 p.m. on Thursday, August 10 and 8:00 a.m. on Friday, August 11, 2023.





Milton Logistics Hub

Notice of Overnight Construction

August 10–August 11, 2023

Construction Activity
Construction crews will be installing culverts to ensure consistent and efficient drainage throughout the site during construction. Night work is required to minimize disruption to mainline rail operations.

Hours of Night Work
Work will occur between 8:00 p.m. on Thursday, August 10 and 8:00 a.m. on Friday, August 11, 2023.

What to Expect
Lighting will be positioned away from residential areas to help mitigate light impacts in the vicinity.

Efforts will be made to complete the night construction activity as quickly as possible.

For more information about this project:
Visit: cnmilton.ca
Email: milton@cn.ca
Call: 1.800.216.9466





Annexe A – Avis de fermeture de route

Publication d'un avis dans la section Mises à jour sur la construction de cnmilton.ca le 15 juin et distribution à la main d'un avis imprimé à 53 résidences avoisinantes le 15 juin 2023.


CN Milton Logistics Hub | July 2023

Notice of Road Closure

CN will be commencing work on mainline realignment on Lower Base Line

Lower Base Line between First Line and Tremaine Road will be closed to through traffic in order to facilitate CN's mainline track realignment construction.

During the construction period, only local traffic (residents between First Line and Tremaine Road) will have access to Lower Base Line. For residents west of the CN track, access will be provided via Tremaine Road. For residents east of the CN track, access will be provided via First Line.

All other traffic will be detoured around the construction area via Tremaine Road, Britannia Road, First Line, Regional Road 25, and Burnhamthorpe Road. Please see the detour route map on the reverse page for more information. Please abide by all road signage and follow designated traffic routes.

The closure is scheduled to commence July 4, 2023 and will continue for approximately two years.

We apologize for any inconvenience this may cause.

For questions or concerns regarding this notice, contact:

CN Public Inquiry Line
Tel: 1.888.888.5909
Email: milton@cn.ca

For more information about the CN Milton Logistics Hub or to sign up for updates, please visit cnmilton.ca


CN Milton Logistics Hub | July 2023

Detour Routes – Lower Base Line Road Closure



Name	From	To
D-1	East on Britannia Road or North on First Line	Lower Base Line West of railway tracks
D-2	Lower Base Line East of railway tracks	Lower Base Line East of railway tracks
D-3	Lower Base Line West of railway tracks	Lower Base Line East of railway tracks
D-4	West on Britannia Road or North on Tremaine Road	Lower Base Line East of railway tracks

Publication d'une annonce dans le *Milton Canadian Champion*, l'*Oakville Beaver* et le *Burlington Post* le 22 juin 2023.



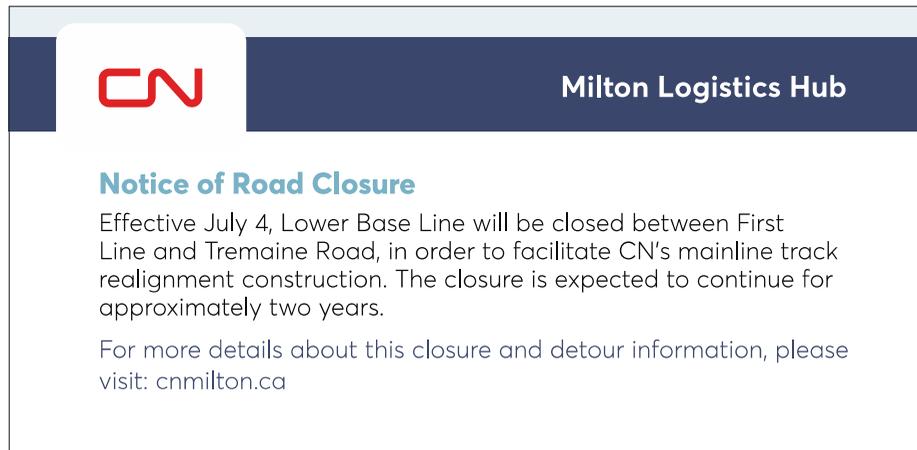
CN Milton Logistics Hub

Notice of Road Closure

Commencing as early as the week of July 4, Lower Base Line will be closed between First Line and Tremaine Road, in order to facilitate CN's mainline track realignment construction. The closure is expected to continue for approximately two years.

For more details about this closure and detour information, please visit: cnmilton.ca

Publication d'une annonce dans le *Milton Canadian Champion*, l'*Oakville Beaver* et le *Burlington Post* le 29 juin et le 6 juillet 2023.



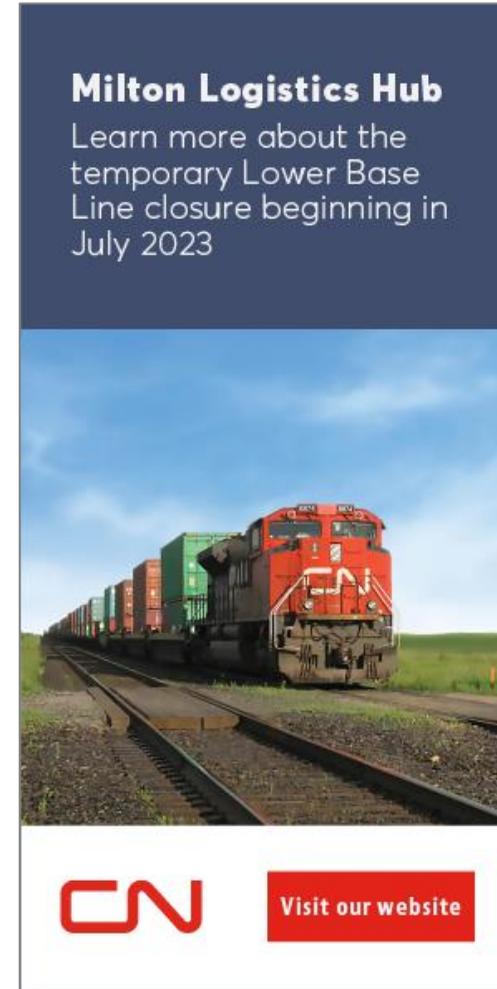
CN Milton Logistics Hub

Notice of Road Closure

Effective July 4, Lower Base Line will be closed between First Line and Tremaine Road, in order to facilitate CN's mainline track realignment construction. The closure is expected to continue for approximately two years.

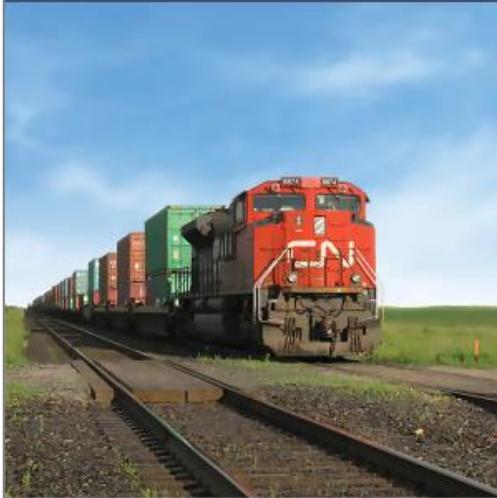
For more details about this closure and detour information, please visit: cnmilton.ca

Publication d'annonces numériques sur InsideHalton.com du 16 juin au 10 juillet 2023.



Milton Logistics Hub

Learn more about the temporary Lower Base Line closure beginning in July 2023



CN Visit our website



Milton Logistics Hub

Learn more about the temporary Lower Base Line closure beginning in July 2023

CN Visit our website